

[Carte mobilité inclusion : la fin des autres cartes !](#) [1]

La carte "mobilité inclusion", annoncée par le président de la République lors de la Conférence nationale du handicap de décembre 2014, sera disponible à partir du 1er janvier 2017. Elle se substituera aux cartes de stationnement, de priorité et d'invalidité. Et autres annonces faites par le Gouvernement en faveur de l'accessibilité...

[En savoir plus](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/carte-mobilit%C3%A9-inclusion-la-fin-des-autres-cartes>

[2] <https://informations.handicap.fr/art-carte-mobilite-inclusion-20-8679.php>